CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E185014** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2027**

ÉDITÉ LE **13/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/07/2020
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/08/2026
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE

Siret : **887 579 753 00013**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021518217104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021518217104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **AQUIT'ENERGIES**

6 RUE DE L'ERMITAGE
33240 SAINT-GERMAIN-DE-LA-RIVIERE

Téléphone : 06 67 28 53 03 **Fax :**
Portable : 06 67 28 53 03

Site Internet : www.aquit-energies.fr
E-mail : aquitenergies@gmail.com

Responsabilité légale :
AKNINE JONATHAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	20/11/2025
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	20/11/2025
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	20/11/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 09:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.